

Lettre municipale



Sommaire :

- Mot du Maire
- Compte rendu du Conseil Municipal du 21 juillet 2010
- 3ème épisode de l'histoire de notre village
- Animations et Infos
- Informations générales et pratiques
- Numéros utiles
- Pharmacies de garde

Vos Adjoints

Thierry CONSTANT

Maurice ALIBERT

Monique CATEL

Vos Conseillers

Georges DEGAT

Yannick PERROT

Alain LÉPOINT

Michel SERRES

Jean Claude BOY

Roseline OLIBA

Wilfrid BRAN

LE MOT DU MAIRE

Terrain Multisports

Après un travail de longue haleine, commencé en novembre 2009 notamment, pour les premières demandes de subventions, le projet du terrain multisports se concrétise.

Je vous rappelle que ce projet est à l'initiative du conseil municipal Junior à destination des jeunes de la commune et également de la classe de CM1 pour la pratique des heures d'éducation sportive.

Notre travail, à nous conseillers municipaux, a été d'obtenir **80% de subventions** pour la réalisation de cet espace sportif, ce qui a été réalisé.

En effet, comme vous pourrez le lire dans le compte rendu du conseil municipal le financement se décline de la façon suivante:

Le coût total du projet s'élève à **44 076.00 € HT**.

Le plan de financement définitif sera :

Subvention du conseil régional : **4 000.00€**

Subvention de la DDJS : **21 000.00€**

Subvention du Pays Bourian : programme Leader (aide européenne) : **10 260.80€**

Autofinancement : **8 815.20€**

Soit un total de subventions de **35 260.80€ égal à 80% du projet.**

Cette semaine j'aurai une réunion de chantier avec les entreprises et les travaux devraient commencer début septembre.

Pour nous conseil municipal, ce projet était capital. La jeunesse c'est l'avenir et c'est à nous de tout faire pour que cette jeunesse ne soit pas livrée à elle-même, à errer dans les rues sans but, à l'affût de quelques bêtises, mais pour qu'elle se retrouve dans un lieu de vie, ou elle pourra autour du sport, développer le goût de l'effort, être bien dans son corps et dans sa tête, sentir grandir la confiance en soi, et apprendre à respecter les autres. Mais dans le cadre d'une éducation à la citoyenneté responsable, nous devons aussi, avec l'aide des parents, apprendre à nos jeunes à respecter les biens collectifs ainsi que les biens privés. Je suis convaincu que les conseillers municipaux juniors sauront faire le lien avec leurs camarades afin que tous respectent cet espace de jeux ainsi que les personnes demeurant aux abords.

Fleurissement

Je voudrais adresser à **Daniel CATEL**, de la part de tous les Saint Projetois, un grand merci pour la confection des jardinières en bois qui décorent magnifiquement la place de la Mairie. Comme à son habitude il a donné de son temps sans compter au service de la collectivité.

Le Maire

Léon-Bernard CLÆESEN

COMPTE RENDU SEANCE DU 21 JUILLET 2010

L'an deux mil dix et le mercredi 21 juillet, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PROJET, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire et publique, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur CLAESEN Léon -Bernard, Maire.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 16 Juillet 2010

Nombre de conseillers	11
En exercice	11
Présents	10
Votants	11

Présents : Messieurs CLAESEN Léon-Bernard, ALIBERT Maurice, CONSTANT Thierry, BRAN Wilfrid, DEGAT Georges, BOY Jean Claude, SERRES Michel, LEPOINT Alain Mesdames CATEL Monique, OLIBA Rose-line.

Absents :

Absents excusés : Mme. PERROT Yannick donne procuration à M. Georges DEGAT

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry CONSTANT

Il est 20 h 30 le Maire constate que le quorum est atteint.

La réunion peut alors valablement commencer.

Approbation du compte rendu de la séance du 23 juin : sur proposition du Maire ce document est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'inscrire à l'ordre du jour cette délibération supplémentaire : - Convention salon SERENITIF/Commune de Saint Projet

ORDRE DU JOUR

1) Répartition des frais Le Vigan/Saint Projet : Ecole Numérique Rurale :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la livraison aux écoles du Vigan et de St Projet du matériel concernant l'école numérique rurale. La facture totale acquittée par la commune de la Vigan est de 12 866€ HT, la part concernant Saint Projet s'élevant à 3 522€ HT, celle du Vigan à 9 344€. La totalité de la subvention attribuée par l'Education Nationale (9000€) sera versée au Vigan, le tableau ci-dessous synthétise les diverses opérations :

	A	B	C	D	E
	Dépenses effectives HT	Dépenses Théoriques HT	Subvention effective HT	Subvention Théorique HT	Régularisation
Le Vigan	12 866	9 344	9 000	6 536.30	+ 1 058.30
Saint Projet	/	3522	/	2463.70	- 1058.30
Total	12 866	12 866	9 000	9 000	/

En conséquence Monsieur le Maire propose à l'assemblée que la Commune de Saint Projet reverse à la commune de Le Vigan la somme de 1 058.30€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la proposition de Monsieur le Maire, à savoir de verser à la Commune de la Vigan la somme de 1058.30€ pour régulariser le projet ENR.

2) Terrain Multisports

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du plan de financement définitif concernant le terrain multisports. Le coût total du projet s'élève donc à 44 076.00 € HT. Le plan de financement définitif sera donc :

- Subvention du conseil régional : **4 000.00€**
- Subvention de la DDJS : **21 000.00€**
- Subvention du Pays Bourian : programme Leader (aide européenne) : **10 260.80€**
- Autofinancement : **8 815.20€**

Soit un total de subventions de **35 260.80€**

Monsieur le Maire propose de valider le plan de financement définitif et propose de valider également les devis des entreprises pour lancer l'opération projetée.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Valide le plan de financement ci-dessus
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les devis et lancer l'opération
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour négocier aux mieux les intérêts de la Commune.

3) Convention CCQB/Commune de Saint Projet : restauration du petit patrimoine bâti

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que la Communauté de Communes Quercy Bouriane, conformément à ses compétences dans le domaine du petit patrimoine bâti communal, a décidé de prendre en charge la restauration du chemin de Croix de l'Eglise de Saint Projet. Pour ce faire la Communauté de Communes nous demande de signer une convention pour la restauration de ce dernier.

Monsieur le Maire fait lecture aux conseillers de la convention.

Proposition est faite de signer ladite convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer cette convention avec la Communauté de Communes Quercy Bouriane.

4) Adhésion de la Commune d'Ussel à la CCQB

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que par délibération du 13 mars 2010, le conseil Municipal d'Ussel a délibéré pour solliciter son adhésion à la Communauté de Communes Quercy Bouriane.

Le Conseil Communautaire, lors de sa séance du 2 juillet 2010, s'est prononcé favorablement à cette adhésion. Conformément aux dispositions de l'article L5211-18 du code général des collectivités territoriales, les communes membres de la Communauté de Communes Quercy-Bouriane doivent se prononcer sur cette demande d'adhésion.

Ledit article énonce qu' « à compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale au maire de chacune des communes membres, le conseil municipal de chaque commune dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur l'admission de la nouvelle commune, dans les conditions de majorité qualifiée requises pour la création de l'établissement public de coopération intercommunale. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable. »

5) Social : Aide exceptionnelle

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le Centre Hospitalier de Gourdon lui a transmis une demande d'aide financière exceptionnelle correspondant aux honoraires de l'expertise psychiatrique réalisée dans le cadre d'une procédure en cours de mise sous protection d'un administré sans ressource de la Commune de Saint Projet. Le montant est de 171.10€ à régler directement au Docteur MANOUELIAN E.

Proposition est faite de mandater ces honoraires de 171.10€ à titre exceptionnel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de mandater ces honoraires au médecin pour la somme de 171.10€ pris sur le compte 6238 « divers » budget communal.

6) Salon de coiffure itinérant « Sereni'tif »

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de modifier la convention établie entre Madame Aurélie SOULACROUP et la Commune de Saint Projet, concernant la redevance qu'elle verse à la commune pour la consommation d'électricité et d'eau dans l'exercice de sa profession sur la place de la Mairie à bord d'un véhicule aménagé. A l'origine elle versait à la commune la somme de 15€ pour 4 jours d'utilisation mensuel, maintenant elle n'exerce plus que 2 jours par mois sur la commune de Saint Projet, de ce fait il semble nécessaire de baisser la redevance qui lui était demandée.

Monsieur le Maire propose d'établir la redevance à 10€ par mois

Monsieur le Maire donne lecture de la nouvelle convention de mise à disposition d'un emplacement, d'un point d'eau et d'une source d'électricité pour la somme de 10 euros mensuel permettant à Mme Aurélie SOULACROUP l'exercice d'un salon de coiffure itinérant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Valide la convention nouvellement établie
- Valide la nouvelle redevance d'un montant de 10€ mensuel
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer ladite convention et négocier au mieux les intérêts de la commune.

7) Questions Diverses

Voirie : Monsieur Thierry CONSTANT informe le conseil Municipal de la demande de Mme MALADEN à savoir de rehausser le bourrelet devant son entrée afin d'éviter lors des de forte pluies le ravinement de son allée.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la demande sera traitée par les employés de la Communauté de Communes.

Aussi, Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que les employés de la Communauté de communes ré-aliseront les travaux de remise en état de la voirie dans les hameaux du Mas de Blazy et de l'Hébrard du Pesquié.

Panneaux : Monsieur le Maire informe qu'il a reçu les panneaux de limitation de vitesse à 50km/h pour le hameau de l'Hébrard du Pesquié. Les panneaux seront posés très prochainement.

Cimetière Monsieur le Maire informe que le bornage va être effectué par le géomètre Gérard DESTACAMP suite au devis reçu le 01/07/2010 d'un montant de 867.10€

Mairie : Suite aux fortes pluies exceptionnelles de ces dernières semaines, le plafond de la Mairie a été endommagé et demande qu'une peinture soit refaite entièrement. Après réception des devis des entreprises RODES et AUSSEL s'élevant respectivement à 979.55€ TTC et 1371.50€ TTC, et au vu de la franchise fixée par le contrat d'assurance de 754.48€, il a été décidé que les travaux seraient réalisés en régie.

Appartement : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'appartement de l'école va être remis en état (peinture). Les travaux sont réalisés en régie.

Manifestations : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un concert du quatuor de Saxophone Dya-phase dirigé par Monsieur Jean Pierre VERMEEREN aura lieu à Gourdon en l'Eglise des Cordeliers le 28/07/2010 à partir de 20h30.

Médiévales : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les médiévales auront lieu à PEYRILLES le 28/07/2010 et à GOURDON les 1^{er} et 2 août 2010.

Gospel : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un concert de Gospel aura lieu à Gourdon, Place Saint Pierre, le 13/08/2010 à 21 H 00. Ce concert, avec le Groupe « Gospel For You », est organisé par la Communauté de communes Quercy Bouriane.

Prochain Conseil Municipal le 22 septembre 2010 à 20 h 30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a pu être levée à 22 heures 30

Election Municipale Junior

En vu des prochaines élections Municipales « Junior » qui auront lieu le samedi matin 11 septembre 2010 de 8 H à 12 H à la Mairie de Saint-Projet en Quercy.

Nous renouvelons la liste Electorale Junior de notre commune, pour cela à partir du 30 juillet 2010, les juniors âgés entre 9 ans et 15 ans sont appelés à venir s'inscrire à la Mairie.

S'inscrire sur une liste électorale est un acte citoyen, cette inscription ne vous engage en rien, elle va vous permettre de voter afin d'élire les personnes qui vous représenteront auprès de la Municipalité durant 2 ans.

Les candidats souhaitant se présenter pour la prochaine élection Municipale Junior, doivent se faire connaître auprès de la Mairie, avec une autorisation écrite de leurs parents ou représentant légal.

Si vous souhaitez plus d'information, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

Association Bien Vivre Al País- La fête du Pain 2010

La fête du pain 2010 à saint Projet a remporté un vif succès le dimanche 18 Juillet. Pas moins de 200 personnes ont participé aux agapes sous les chênes séculaires de la Garenne. Après la démonstration s'il en était besoin, que les métiers d'antan sont toujours prisés, mais aussi appréciés par toutes générations confondues. La marche de 10 Km en découverte du petit patrimoine, où pas moins de 22 personnes avaient pris le départ, nous a enchantés et fait découvrir à notre grande satisfaction, le four à pain du hameau du Couderc, le travail à ferrer, mais aussi l'église Romane d'Auzac, avec en prime l'histoire de sa fondation et le décorum intérieur brillamment commenté par notre hôte. Après la visite du hameau, et une collation offerte par l'association, Bien vivre Al País, nous nous sommes dirigés vers le lieu dit « Cauleille », non sans avoir admiré le puits et la croix monolithe près du lavoir. A Vignals les participants ont découverts un endroit magique, où il fait bon vivre. Le retour au village leur a permis de découvrir une flore très importante dans la vallée qui remonte vers le hameau du Couderc. Mais le héros de cette journée reste quand même le Pain, pétrité à l'ancienne à la force des bras des bénévoles et cuit dans les fours du Mas de Blazy et du Couderc. A l'issue de sa cuisson, la vente du pain a remporté un succès sans précédent, ce qui prédit, pour les 24 heures de fabrication du Pain, organisé par l'association bien vivre Al País au bénéfice du TELETHON 2010 début décembre, une grande réussite. La municipalité tient à s'associer à Thierry CONSTANT pour féliciter et remercier tous les bénévoles qui ont participé à la réussite de cette édition 2010 de la fête du Pain, qui pour l'occasion a permis une belle animation du village et la mise en valeur de ce magnifique bois de la Garenne.

Saint-projet en Quercy Episode n° 3

Le climat de Saint-Projet est un climat tempéré de type océanique. Actuellement les printemps sont assez courts, par contre les automnes se prolongent souvent jusqu'en décembre avec de belles journées chaudes et ensoleillées.

Saint-Projet est l'une des très nombreuses communes de France qui n'ont pas d'histoire connue et qui se fondent dans l'anonymat, ne faisant, dans les guides d'aucune rubrique particulière. C'est mon pays natal. C'est pourquoi j'ai voulu en dresser une image qui sera malheureusement forte incomplète faute de documentation importante.

Il existait en 1939, dans le petit local qui servait de mairie, plusieurs caisses d'archives. Durant la guerre de 1939-1945, un officier qui venait paraît-il de l'Etat Major de Cahors, s'est présenté à la mairie et s'est fait remettre ces archives.

Malgré les efforts de Mr et Mme BOUYXOU, les instituteurs, il en emporta la plus grande partie.

Le fait m'a été confirmé par Mr et Mme BOUYXOU eux-mêmes et par Mr DOUMERC qui était à l'époque secrétaire de la Mairie. A mon retour en France en 1947 j'ai vainement essayé d'en retrouver trace.

En définitive les documents utilisés sont :

Les archives restantes de la Mairie de Saint-Projet

Quelques documents de la curé

Les annales manuscrites de la paroisse de Saint-Hilaire d'Auzac rédigées par Mr L'Abbé LACOUT, curé de cette paroisse de 1894 à 1898.

Les archives de la Mairie de Gourdon

Les archives de Cahors

Les notes manuscrites de Mr le chanoine ALBE sur Saint-Projet et Auzac, ces notes ont été communiquées par Mr l'abbé G. Bessiere.

L. Combarieu, Dictionnaire des communes du Lot

L. Saint-Marty, Histoire Populaire du Quercy

Lacoste, Histoire Générale du Quercy

Histoire du Quercy

Les Œuvre de Mr le Chanoine SOL

Des renseignements fournis par Mr LARTIGAUT

Lartigaut, les campagnes du Quercy après la guerre de 100 ans

Et les souvenirs de quelques anciens.

Un peu d'Histoire

Il y a fort longtemps que le site de notre commune a été habité. En témoignent le dolmen de Rigou et le tumulus situé à côté de l'église et dans lequel furent trouvés, peu avant 1939 des sarcophages de pierre et des ossements d'hommes de grande taille. Ces vestiges ont malheureusement été alors dispersés.

Ce n'est qu'en 1143, sous le règne de LOUIS VII le jeune, que Saint-Projet apparaît sous ce vocable dans l'histoire écrite. A cette date Pierre de la CHASTRE, archevêque de BOURGES vint au VIGAN où il confirma les privilèges du chapitre de cette localité sur les églises de Saint-Projet et Auzac. Ces privilèges furent confirmés en 1153 par une bulle du pape ANASTASE IV.

La première famille noble, sinon seigneuriale, de Saint-projet en portait le nom. Dans un acte passé vers 1160 et relatif à la Grange de Couzou, il est fait mention de Guillaume et Hugues de Saint-projet.

En 1184 on trouve les noms de Guillaume de Saint-Projet et de ses fils, Bernard et Arnaud, ainsi que celui de Bernard de Saint-Projet fils d'Hugues. En 1173 Guillaume de Saint-Projet fait donation de la Combe de la DAME.

A noter que jusqu'à la révolution il est difficile de dresser une liste exacte et complète des seigneurs de Saint-Projet.....

Fin du Troisième épisode

INFORMATIONS GENERALES ET PRATIQUES

Reprise d'activité

Mme **Françoise GUIGNARD**, Kinésithérapeute nous informe de la réouverture de son cabinet uniquement en BIOKINERGIE à partir du **20 Juillet 2010**, Rue St Paul 46300 PAYRAC.
sur rendez vous Tel : 05.65.41.92.92.

Pas de rendez vous sur prescription médicale le temps de la reprise à temps partiel

BIBLIOTHEQUE ET POINT MULTIMEDIA HORAIRES

Les horaires d'ouverture :
Le Mercredi de 14 h 00 à 17 h 00 et le Vendredi de 16 h 15 à 18 h 30
Responsable:
Mme **Monique CATÉL**
Bénévoles:
Mme **RENAUDIN**,
Mme **LE BERVET**,
Mme **SAAD**

LOCATIONS SUR SAINT PROJET

A louer à partir de Fin Août
Maison jumelle type F3, comprenant en R de Chaussée: 2 Chambres-Salon-cuisine avec placard, Hotte aspirante, VMC-salle d'eau avec cabine de douche, WC- débarras - jardin parking libre fin Août.
Tel: 06-84-05-73-89

A louer, Libre de suite
Logement communal au dessus de l'école.
Type: T3- Séjour cuisine- 2 chambres- salle d'eau avec douche-
Logement social lié au quotient familial.
Pour tout renseignement s'adresser au secrétariat de Mairie.
Tel: 05-65-37-97-86

Vide Greniers

Je vous rappelle que l'association Bien Vivre Al País organise en collaboration avec la municipalité un vide greniers le Dimanche 8 Août Place de la Mairie. Il y aura possibilité de restauration sur place.
Le prix de l'emplacement est de 1,50€ le Ml
Réservation au **05-65-41-44-06**

CONCERTS

Jean Pierre **VERMEEREN** et son Quatuor de Saxophones
« DIAPHASE »
Sont en tournée dans la région et se produiront:
Mercredi 28 Juillet 2010 à 20H30 à L'église des Cordeliers à GOURDON Entrée 10€
Dimanche 1er Août 2010 à 17H00 Eglise de PAYRIGNAC Entrée 10€
Mardi 3 Août 2010 à 20H30 Eglise de VAYRAC Entrée 10€

Concert de Gospel

Un Concert de Gospel avec le Groupe « Gospel For You », est organisé par la Communauté de communes Quercy Bouriane le **Vendredi 13 Août 2010 à 21 H 00** place Saint Pierre à GOURDON.
Venez nombreux
Entrée gratuite

Auto entrepreneur de Saint Projet

Youri DESCALZO Vous propose ses services en entretien Parcs et Jardins: Débroussaillage, élagage, taille d'arbres fruitiers et ornementaux, constructions et rénovation de murs en pierres sèches.
8 ans d'expérience. Titulaire du CAP paysagiste
Chèque emploi service
Tel: 06-76-34-82-45

NAVETTE SAINT PROJET GOURDON

Service à la demande
Service de transport à la demande pour se rendre à GOURDON.
Tous les **Mardis et Jeudi** sauf le **1er jeudi** du mois.
Arrivée à GOURDON **9H30**
Départ de GOURDON **12H00**
Pour le service de transport à la demande, n'oubliez pas de prévenir à l'avance le Transporteur (au plus tard la veille au soir)
Transporteur:
M. Jean Marie AULIE
46300 UZÈCH LES OULES
Tel: 05.65.21.24.92

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Il n'y aura pas de ramassage des encombrants au mois D'Août.
Le Prochain ramassage à destination de la déchetterie se fera le
Jeudi 30 Septembre 2010 à partir de 9H00
Pour les Hameaux n'oubliez pas de téléphoner à la Mairie au moins la veille Merci.

Site internet de Saint Projet

Le Site internet de Saint Projet est ouvert à l'adresse suivante:
www.saint-projet-en-quercy.fr

Liste des entrepreneurs ou artisans de la commune:



Salle des fêtes

Nous vous informons que les réservations de la salle des fêtes se font auprès de Mme Monique CATEL
au : 05-65-41-94-08

Mairie et Bureau de Poste

Jours et Horaires
D'ouverture
Du lundi au Vendredi
De 9 H 00 à 12 H 00
et de 13 H 30 à 17 H 00
Permanence élus le Samedi
Sur Rendez Vous
Tel: 05-65-37-97-86
mairie.stprojet@orange.fr

Muriel BELPAUME : Elevage du Rigou (Poulets démarrés, pintades) Rigou 46300 SAINT PROJET **Tel**: 05.65.41.90.90

M. Gilles ROSSIGNOL : Travaux agricole, débroussaillage : Cauleilles 46300 SAINT-PROJET **Tel**: 05.65.37.96.83

Boucherie MALADEN : Le Bourg 46300 Le VIGAN **Tel**: 05.65.41.47.81

Restaurant LA TUILLERIE : Peyrebrune 46300 SAINT-PROJET **Tel**: 05.65.37.95.53

M. Guy ROSSIGNOL : Charpente, Menuiserie Le Bourg 46300 SAINT-PROJET **Tel**: 05.65.37.95.51

M. Patrick STAMMBACH : Couvreur, zingueur - Les Issials 46300 SAINT-PROJET **Tel**: 05.65.37.94.13

M. Luis ALBERTO : Espace vert, création, entretien, aménagement parcs et jardins Les Claux 46300 SAINT PROJET **Tel**: 06-32-36-41-63

M. Joseph PAREJA : Entreprise de peinture Bois de Laurel 46300 SAINT-PROJET **Tel**: 05.65.37.93.14

M. Claude FAGE : Installation cuisine, Sdb, sanitaires, carrelage, électricité, chauffage, dépannage : plomberie, électricité, électroménager informatique. Les Combettes 46300 SAINT-PROJET **Tel**: 05.65.27.02.37 **port**: 06.89.37.73.60 **Courriel**: claud.fage@wanadoo.fr

Jean STEFF Le Bois de Laurel 46300 SAINT PROJET Surveillance Et Gestion De Votre Résidence ou Propriété
Tel: 05-65-32-70-16 **Port**: 06-26-85-62-47 **Mail**: surgestre@yahoo.fr



LES NUMEROS UTILES :

Mme Liliane SIMON : Infirmière à domicile - Mas de Cauze **Tel**: 05.65.41.01.01 ou 05.65.37.98.61

Mme Françoise GUIGNARD : Biokinergie - Rue St Paul 46300 PAYRAC **Tel**: 05.65.41.92.92

Nous avons conscience des lacunes que peut avoir ce bulletin, mais il a au moins le mérite d'exister et de paraître dans les délais promis. Nous n'aurons de cesse de l'améliorer pour mieux vous informer.

Du 27/07/2010 au 03/08/2010 Pharmacie NADAUD à PAYRAC (46)
Du 03/08/2010 au 10/08/2010 Pharmacie LOUBIE à GOURDON (46)
Du 10/08/2010 au 17/08/2010 Pharmacie CLOCHARD à CAZALS (46)
Du 17/08/2010 au 24/08/2010 Pharmacie SAINT MARTIN à GOURDON
Du 24/08/2010 au 31/08/2010 Pharmacie SALVIAC(46)

Information
Décharge de Payrac
Mardi, Samedi de 9H00 à 12 H00
Mercredi, jeudi, vendredi de
14H00 à 18H00

GITES ET CHAMBRES D'HÔTES »

L'Auberge Du Causse Lorna et John GOUGH Chambres d'Hôtes Le Bourg 46300 Saint Projet **Tel**: 05-65-32-60-73 **Port**: 06-26-19-40-86 **Email**: gough.john@wanadoo.fr —Site internet: www.aubergeducausse.com

Mme RENAUD Francine « Le Rigou » 46300 ST PROJET -2 gites ruraux 2 personnes, Un gite 4 à 6 personnes **Tel/Fax** 05-65-41-93-31.

« **Le Cantou** » Chambre d'hôtes-table d'hôtes M. & Mme LE BERVET Le Mas de Cauze 46300 ST PROJET
Tel: 05-65-32-66-71 **Port**: 06-87-07-65-41. Site Internet : www.chambre-hote-lecantou.net,
E. Mail: le-cantou@orange.fr

Mme Alexa STACE Chambres d'hôtes « Le Couderc » 46300 ST PROJET **Tel** 05-65-41-93-79 alexa.stace@wanadoo.fr

La Ferme Du Pesquié « le Cantou » Gites Nicole et Henri CONSTANT L'Hébrard du Pesquié 46300 Saint Projet **Tel**: 05.65.37.96.80. **Fax**: 05.65.41.92.77 Site Internet : www.gitesconstant.com

Mme ROSSIGNOL Edith 1Le Mas De Cauze Gite 6 personnes, 1 Gite 8 personnes Gite de France du Lot
Tel: 05-63-58-26-88 / 06-15-09-95-33 **E-mail**: <http://www.gite-bois-de-pech.fr.tc> dominique.rossignol@wanadoo.fr

Mme ROSSIGNOL Edith 1 Gite 6 personnes, 1 Gite 8 personnes Service de réservation « Loisirs-Accueil Lot
Au 05-65-53-20-90 **E-mail**: loisirs.acceuil.lot@wanadoo.fr